

# Newsletter

Edition du 22 décembre 2023



L'esprit de Noël s'est emparé de la Commune,  
Différentes animations ont eu lieu durant ces dernières semaines,  
merci aux associations, aux bénévoles et aux agents municipaux  
pour leur investissement !  
Joyeuses Fêtes de fin d'année !





Les membres du CCAS ont distribué près de 200 colis de fin d'année destinés aux aînés de la Commune (les plus de 73 ans), merci à eux !



Joli succès pour le marché de Noël organisé par l'AC 2000 le 26 novembre !



Réussite pour le moment de convivialité organisé par MAT et PRIM le 15 décembre dernier !



Derniers jours pour déposer les lettres au Père Noël sur les pelouses !



Gaufres  
&  
Vin chaud

Grands et petits

Venez partager un moment de convivialité

le **VENDREDI 22 DECEMBRE**

à partir de 17h00 au chalet sur l'air de jeux

La réouverture au public de la médiathèque a eu lieu le 5 décembre dernier au 42 rue Bellevue.  
Le public, ravi, est au rendez-vous.

Horaires d'ouverture :  
Mardi : 15h30/19h  
Jeudi : 16h/18h30

La médiathèque sera fermée pendant les vacances scolaires de Noël.

Reprise aux horaires habituels à partir du mardi 9 janvier 2024.



# Le compostage, un geste citoyen



Crédit photo : Nicolas Bruand

Que l'on soit économe, écolo, bon citoyen ou simplement fan du tri, on a tous une bonne raison de trier ses déchets de cuisine.

Au 1er janvier 2024, dans le cadre de la loi AGE3, **le tri des biodéchets est un nouveau geste du quotidien** que tous les ménages français vont devoir s'approprier. Cela signifie que tous les déchets de cuisine compostables (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) devront désormais être séparés des ordures ménagères résiduelles pour être valorisés

organiquement grâce au compostage.

## Les nombreux atouts du compostage

**Simple, écologique et économique**, le compostage présente de nombreux avantages :

1. En triant ses biodéchets, on peut réduire d'environ 30 % le poids de sa poubelle grise, permettant ainsi de maîtriser sa facture déchets. Sur le territoire du SYBERT, ce sont 17 kg de déchets compostables qui sont jetés chaque année par habitant dans la poubelle grise, soit autant de déchets qui auraient pu être valorisés en compost. Un chiffre auquel il faut ajouter 13 kg de gaspillage alimentaire par an et par habitant (source MODECOM SYBERT 2021).
2. Composter ses biodéchets permet d'éliminer et de valoriser naturellement des déchets organiques composés à 70% d'eau et d'ainsi limiter son impact environnemental. Jetés avec les ordures ménagères, les déchets compostables sont destinés à être incinérés, ce qui revient à brûler de l'eau, un véritable non-sens écologique.
3. En transformant naturellement ses biodéchets en compost, on crée une ressource très utile et bénéfique pour le monde végétal, et à moindre coût ! Plus besoin d'acheter du terreau en jardinerie, vous produisez votre propre terreau à la maison.



Crédit photo : Jack Varlet

## Comment se procurer un composteur ?

Que vous habitiez en maison ou en appartement, en ville ou à la campagne, le compostage s'adapte à toutes les situations et à tous les besoins.

Pour les personnes résidant en maison avec jardin, le SYBERT propose régulièrement des sessions de vente de composteurs individuels à tarif subventionné. Fabriqués dans le Jura ou dans l'Ain à partir de bois d'origine française, les composteurs sont disponibles en deux formats, 300 ou 570 litres, pour s'adapter à la taille de votre foyer.



Crédit photo : Jean-Charles Sere

Pour les habitants ne disposant pas d'un extérieur ou d'un espace vert suffisant, le SYBERT propose des ventes de lombricomposteurs à tarif subventionné, couplées à une formation d'une heure pour acquérir les bases.

Il est également possible de composter dans l'un des 40 sites de compostage de quartier répartis sur l'ensemble du territoire, ou de demander au syndic de son immeuble l'acquisition d'un site de compostage en pied d'immeuble.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [sybert.fr](http://sybert.fr) ou prenez contact avec le service valorisation organique par mail à [compostage@sybert.fr](mailto:compostage@sybert.fr) ou au **03 81 21 15 60**.



# Enlèvement des **ORDURES MENAGERES** Pour janvier 2024

Le ramassage des déchets est organisé par le Grand Besançon Métropole :



Bacs :

**Le gris : pour les déchets résiduels**

**Le jaune : pour les déchets recyclables**

**JANVIER 2024 : quand sortir ses poubelles ?  
Jour de collecte jusqu'au 28 janvier 2024**

**BAC GRIS : toutes les semaines**

**BAC JAUNE : lundi 8 janvier 2024 et lundi 22 janvier**

*Les bacs gris toutes les deux semaines en alternance avec les bacs jaunes.*

*Pour rappel, après un jour férié, la collecte est décalée au lendemain. (Lundi 25 décembre et lundi 1<sup>er</sup> janvier)*

*L'horaire de passage de la benne peut être modifié. Les bacs à déchets ménagers doivent être systématiquement présentés pour 4h30 le jour de la collecte.*

*Le calendrier des Ordures Ménagères 2024 sera prochainement disponible sur notre site et en mairie.*

Plus d'infos :  
Direction Gestion des Déchets  
[gestion-dechets@grandbesancon.fr](mailto:gestion-dechets@grandbesancon.fr)  
tel : [03 81 41 55 35](tel:0381415535)

# Amagney, Bonnay, Brailans, Champoux, Châtillon-le-Duc, Marchaux-Chaufontaine, Miserey-Salines, Venise

VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Lundi**



DÉCHETS RÉSIDUELS  
SEMAINE **impair**



DÉCHETS RECYCLABLES  
SEMAINE **paire**



→ Après un jour **légié**  
la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 S
2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 D
3 S	3 D	3 J	3 L	3 L	3 L
4 D	4 L	4 M	4 J	4 S	4 M
5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 M
6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 J
7 M	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 J	8 V	8 S	8 L	8 M	8 S
9 V	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D
10 S	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 D	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12 L	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 M	13 M	13 J	13 S	13 L	13 J
14 M	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 V	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 V	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 S	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 D	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 L	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 M	20 M	20 S	20 S	20 L	20 J
21 M	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 J	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 V	23 V	23 V	23 M	23 J	23 D
24 S	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 D	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 L	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 M	27 M	27 J	27 S	27 L	27 V
28 M	28 M	28 M	28 D	28 M	28 J
29 J	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 D	31 D	31 M	31 V	

## Calendrier de collecte 2024

### UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac impérativement après la collecte

**Trians collectif!**  
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-déchets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clémentceau, 25000 Besançon



Grand Besançon Métropole

# Amagney, Bonnay, Braillans, Champoux, Châtillon-le-Duc, Marchaux-Chaudefontaine, Miserey-Salines, Venise

VOTRE JOUR DE COLLECTE :

**Lundi**

DÉCHETS RÉSIDUELS

SEMAINE **impair**

DÉCHETS RECYCLABLES

SEMAINE **paire**

→ Après un jour **féribé** la collecte se décale au lendemain

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1 L	2 M	3 M	1 J	2 V	3 S	1 D	2 L	3 M	1 M	2 M	3 J	1 V	2 S	3 D	1 D	2 L	3 M
4 J	5 V	6 S	4 D	5 L	6 M	4 M	5 J	6 V	4 V	5 S	6 D	4 L	5 M	6 M	4 M	5 J	6 V
7 D	8 L	9 M	7 M	8 J	9 V	7 S	8 D	9 L	7 L	8 M	9 M	7 J	8 V	9 S	7 S	8 D	9 L
10 M	11 J	12 V	10 S	11 D	12 L	10 M	11 M	12 J	10 J	11 J	12 S	10 D	11 L	12 M	10 M	11 M	12 J
13 S	14 D	15 L	13 M	14 M	15 J	13 V	14 S	15 D	13 D	14 L	15 M	13 M	14 J	15 V	13 V	14 S	15 D
16 M	17 M	18 J	16 V	17 S	18 D	16 L	17 M	18 M	16 M	17 J	18 V	16 S	17 D	18 L	16 L	17 M	18 M
19 V	20 S	21 M	19 D	20 M	21 J	19 M	20 V	21 S	19 V	20 D	21 L	19 M	20 M	21 J	19 M	20 V	21 S
22 L	23 M	24 M	22 J	23 V	24 S	22 D	23 L	24 M	22 M	23 M	24 J	22 V	23 S	24 D	22 D	23 L	24 M
25 J	26 V	27 S	25 D	26 L	27 M	25 M	26 J	27 V	25 V	26 S	27 D	25 L	26 M	27 M	25 M	26 J	27 V
28 D	29 L	30 M	28 M	29 J	30 V	28 S	29 D	30 L	28 L	29 M	30 M	28 J	29 V	30 S	28 S	29 D	30 L
31 M			31 S						31 J			31 M			31 M		

**Grand Besançon Métropole**

Une question, un doute ?  
03 81 41 55 35  
gestion-dechets@grandbesancon.fr

**Direction Gestion des déchets**  
Accueil du public du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

# Mémo tri

Tous les emballages se trient !

**Trians collectif!**  
Bonne, vraie, valorisante

## TOUS LES EMBALLAGES RECYCLABLES

EMBALLAGES PLASTIQUE, EN CARTON, PAPIERS, EMBALLAGES MÉTALLIQUE



EN VRAC, pas dans un sac  
PAS D'OBJET : que des emballages  
BIEN VIDER : inutile de laver  
AVEC OU SANS bouchon  
NE PAS IMBRIQUER les emballages  
les uns dans les autres



## TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



AVEC OU SANS bouchon  
BIEN VIDER : inutile de laver  
PAS DE vaisselle ou vitre



## DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES



Déchets souillés ou à usage unique  
Restes alimentaires  
Dans un sac fermé



## LES BIODÉCHETS

Épluchures de légumes et de fruits, pain, marc de café, coquilles d'oeufs, papier absorbant



## TEXTILES, CHAUSSURES

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres et secs  
Dans un sac fermé  
Chaussures liées par paire





## Séniors en vacances

du 28 avril au 5 mai 2024

Un séjour de 8 jours à petit prix avec  
L'association Familiale Laïque



## Séniors en vacances

du 28 avril au 5 mai 2024

Séjour de 8 jours à petit prix à destination des + de 60 ans  
Découvrez la côte d'Opale et ses environs et faites le plein  
d'air marin et de bonne humeur !

Pour participer à ce séjour, merci de demander les documents d'inscription  
au contact ci-dessous

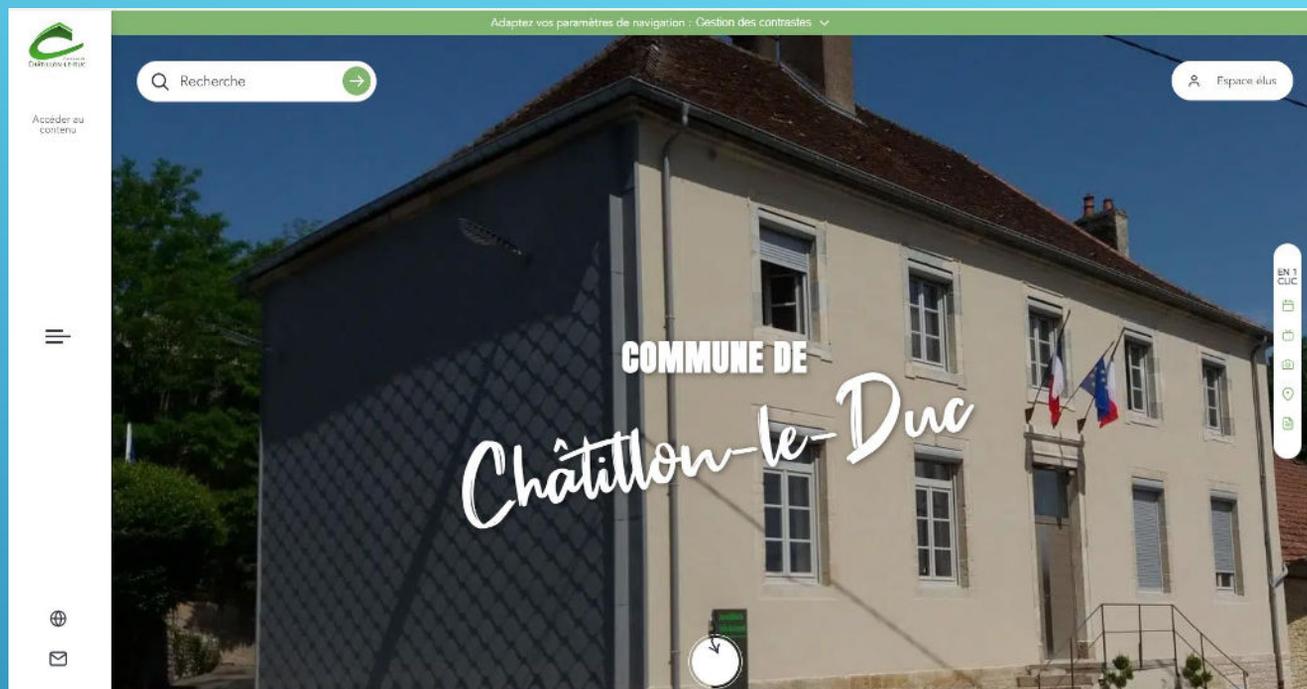
**CONTACT:**  
**Michel HAON**

**adresse:** 64 B rue Anne FRANK 25000 Besançon

**portable:** 06 11 4441 26

**courriel:** michelhaon84@gmail.com





## **Nouveau site internet :**

Le nouveau site internet de la Commune est en ligne et remplace l'ancien.

Des pages sont en cours de construction.  
Rendez-vous sur [www.chatillon-le-duc.fr](http://www.chatillon-le-duc.fr)

## **Horaires de la mairie pendant les Fêtes de fin d'année :**

**Du mercredi 27/12/2023 au vendredi 29/12/2023 de 8h30 à 11h30.**  
**La mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 26/12/2023.**

Tous les comptes-rendus et délibérations des conseils municipaux sont consultables sur notre site internet